

Vivre Saint-Lambert

L'importance d'un plan
d'urbanisme modernisé
p. 3

Déneigement, stationnement
et bons comportements!
p. 4

Arrivée
du père Noël
p. 8

Votre équipe
des travaux publics
p. 10

Émission de GES : un récent inventaire apporte un éclairage nouveau

p. 6



Dans ce numéro...



Dates importantes

Collectes de résidus végétaux
Jeudis **23 novembre** et **7 décembre**

Séances ordinaires du conseil municipal
Lundis **4 décembre** et **15 janvier**,
à 19 h 30, au centre multifonctionnel

Inscriptions aux activités de loisirs

À compter du mardi **5 décembre**,
à 19 h, par Internet
À compter du jeudi **7 décembre**,
à 8 h 30, au comptoir

Période des fêtes
Vendredi **22 décembre**
au mardi **2 janvier** inclusivement

Tous les services municipaux seront fermés, à l'exception de :

- la piscine et l'aréna (fermés les **24, 25 et 31 décembre** et le **1^{er} janvier**);
- la bibliothèque (fermée les **24, 25, 26 et 31 décembre** et les **1^{er} et 2 janvier**).

La collecte de déchets du lundi **25 décembre** (secteur 1) aura lieu le vendredi **22 décembre** et celle du lundi **1^{er} janvier** (secteur 2) aura lieu le vendredi **29 décembre**. Les autres collectes auront lieu comme prévu.

Consultez l'horaire complet au saint-lambert.ca/horaire-fetes.

Collecte de sapins

Jeudi **11 janvier**



L'arbre ne doit contenir aucune décoration ni être emballé dans un sac de plastique, sans quoi il ne sera pas ramassé. Il doit être d'une longueur maximale de 2,5 m.

Nous joindre

Si vous avez des questions ou des commentaires sur les activités et les services offerts par la Ville de Saint-Lambert, n'hésitez pas à communiquer avec nous.



Service aux citoyens
600, avenue Oak



Courriel
info.citoyens@saint-lambert.ca



Téléphone
450 672-4444

Le magazine *Vivre Saint-Lambert* est réalisé par la Ville de Saint-Lambert. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers lambertois.

Un dépôt légal est fait à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Pour des questions ou des commentaires, écrivez-nous à communications@saint-lambert.ca.

Photo de couverture :
Jacques Frenette

Rédaction :
Division des communications
de la Ville de Saint-Lambert
Marie-Élaine Proulx, rédactrice pigiste

Photos :
Jacques Frenette
Robert Laflamme
Louis-Michel Major
Catherine Lefebvre

Production graphique : Pilon Design

Impression : Héon & Nadeau

Distribution : Postes Canada

Révision : Stéphanie Tétreault

Traduction : Leslie Macdonald

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le mois de novembre, dans le milieu municipal, est consacré à la préparation du budget de notre ville pour la prochaine année, et votre conseil y travaille. La mise à mal de notre nouveau Plan d'urbanisme vient toutefois créer une malheureuse distraction dont nous nous serions tous passés.

Budget 2024

L'état des finances de notre ville demeure précaire. L'inflation, la hausse des taux d'intérêt, les changements climatiques, la désuétude de nos infrastructures (égouts, conduits d'eau, rues, trottoirs, hôtel de ville, piscines, terrains sportifs, parcs, etc.), la quote-part de l'Agglomération et l'absence de surplus significatif sont des contraintes majeures dans l'élaboration du budget de notre ville, encore en 2024. Malgré cela, nous sommes à trouver les compromis nécessaires pour que votre compte de taxes demeure raisonnable, tout en vous offrant les services auxquels vous vous attendez.

Plan d'urbanisme

Dès le début de notre mandat en novembre 2021, la refonte du Plan d'urbanisme de notre ville fut priorisée. En effet, notre réglementation en matière d'urbanisme date de 2008, elle est désuète et ne permet aucun redéveloppement. Nous avons donc travaillé avec nos équipes et des professionnels du domaine, avons fait plusieurs consultations et présentations publiques, et avons été à l'écoute des besoins et préoccupations de notre communauté pour en arriver à un plan permettant notamment : de mieux protéger notre environnement, nos espaces verts (parcs, golfs et boisés) et nos arbres, d'aménager des maisons bigénérationnelles et les combles des maisons, de limiter à six étages tout futur projet de développement, d'autoriser les cafés-terrasses en période hivernale, de simplifier les règles de remplacement de portes et fenêtres, de changement de couleur et de revêtement de toiture, etc. Nous avons ainsi adopté un nouveau Plan d'urbanisme (avec les nombreux règlements qui l'accompagnent) le 11 juillet 2022 à l'unanimité du conseil.

Un groupe de citoyens a alors déposé une plainte en conformité devant la Commission municipale du Québec eu égard à ce plan, pour le motif que le règlement de zonage n'était pas conforme vu l'inclusion de l'usage *garderie* à même le parc Préville. La Ville a évidemment eu gain de cause, en vertu de la décision de la Commission rendue le 3 novembre 2022. Toutefois, nous avons dû déboursier environ 35 000 \$ en honoraires d'avocats et d'experts en urbanisme pour nous défendre dans ce litige.

Fin novembre 2022, une campagne de désinformation du même groupe de citoyens a forcé la Ville à abandonner sa refonte ainsi que le projet de faire un CPE dans le parc Préville.

Malgré cela, nous nous sommes remis à la tâche dès janvier 2023, avec tous les intervenants impliqués, et avons refait des consultations et présentations publiques – encore plus qu'en 2022. Nous avons adopté un nouveau Plan d'urbanisme, avec quelques améliorations, à l'unanimité du conseil le 18 septembre 2023.



Le 20 octobre 2023, un groupe de sept citoyens, sensiblement les mêmes qu'en 2022, a de nouveau déposé une plainte en conformité à l'égard de notre Plan 2023 devant la Commission municipale du Québec, pour des motifs vains.

Cette récidive retarde encore une fois l'entrée en vigueur du Plan, sans lequel aucun projet de redéveloppement ne peut débuter, et gaspille l'argent des contribuables de Saint-Lambert. Les coûts reliés à cette opposition systématique sont élevés :

- Environ 35 000 \$ pour de nouveau faire face à la plainte de 2023;
- Les pertes d'opportunité suivantes :
 - encaissement de redevances de développement de 4 100 \$ par nouvelle porte
 - ventes par la Ville de quelques-uns de ses terrains propices à du redéveloppement
 - encaissement de droits de mutation
 - encaissement de taxes municipales découlant de constructions nouvelles
 - revitalisation de notre centre-ville.

Les mêmes individus à l'agenda politique évident ont aussi entrepris, une fois de plus, une campagne de désinformation visant à répandre des mythes sur le nouveau Plan d'urbanisme. La vérité a ses droits, et notre Ville s'affaire donc à rectifier les faits. Je vous invite à visiter le saint-lambert.ca/refonte-urbanisme-2023 pour en apprendre davantage sur le Plan d'urbanisme et sur le déboulonnage des mythes qui circulent. Si vous avez des questions ou des commentaires, écrivez-nous à refonte2023@saint-lambert.ca.

Notre ville est littéralement prise en otage. J'ai d'ailleurs écrit à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, pour la sensibiliser aux excès auxquels peuvent mener les dispositions législatives qui prévalent au Québec en matière d'urbanisme. Je souhaite de tout cœur que le gouvernement du Québec trouve un meilleur équilibre entre le droit des citoyens de se faire entendre et l'intérêt collectif d'une municipalité.

Entretemps, votre conseil municipal poursuit son travail. Notre ville est magnifique et nous offre, à tous, un milieu de vie extraordinaire que nous souhaitons maintenir et protéger. Merci d'avance pour votre soutien.

Pascale Mongrain
Mairesse

Des nouvelles de votre ville

Déneigement, stationnement et bons comportements!

L'hiver est synonyme de neige. Et qui dit neige dit déneigement! Lors de chaque tempête, la Ville a pour mandat de dégager quelque 87 km de rues et 80 km de trottoirs. Comment y arriver? Elle peut compter sur une équipe d'une soixantaine d'employés déployés en différents quarts de travail, mais également sur vous!

Puis-je me stationner dans la rue?

De jour, c'est facile : vous pouvez vous stationner dans la rue en respectant la signalisation en place.

Concernant la nuit, le stationnement sur rue est autorisé du 1^{er} décembre au 31 mars, sauf là où la signalisation l'interdit ou lorsqu'un avis de déneigement est émis. Dans ce dernier cas, le stationnement de nuit est interdit de minuit à 5 h 30 sur l'ensemble du territoire, sans exception.

Vous pouvez:

- vous abonner à l'alerte Info-déneigement sur le portail bciti pour être informés des avis par texto, par notification mobile ou par courriel;
- nous suivre sur Facebook; ou
- vérifier, à compter de 16 h chaque jour, le bandeau d'alerte de notre site Internet et la ligne téléphonique 450 466-3788.

En dehors des alertes de déneigement, le stationnement sur rue de nuit est autorisé, sauf là où la signalisation indique le contraire.



Que puis-je faire pour aider?

Vous pouvez aider nos équipes de déneigement et favoriser le bon déroulement des opérations en adoptant certains bons comportements.

Placez vos bacs dans votre entrée

En tout temps, positionnez vos bacs de matières résiduelles dans votre entrée, et non dans la rue ou sur le trottoir, afin de permettre aux véhicules de déneigement de circuler plus facilement. Ramassez-les, si possible, dès que la collecte est terminée. Lorsqu'il y a des obstacles sur le trottoir ou qu'une voiture est stationnée trop près, les opérateurs doivent les contourner, ce qui nuit à la qualité du déneigement.

Gardez la neige sur votre terrain

Lorsque vous déneigez votre entrée, gardez la neige sur votre terrain. Vous favoriserez ainsi la circulation des piétons et des véhicules en toute sécurité. Si un entrepreneur effectue le déneigement de votre cour, vous êtes responsable de lui signifier qu'il doit garder la neige sur votre terrain et s'assurer qu'aucune neige ne soit laissée dans la rue ou sur le trottoir.

Libérez la rue des véhicules

En respectant les interdictions de stationnement sur rue, vous permettez à nos véhicules de déneigement de circuler aisément dans les rues et d'effectuer un nettoyage efficace.

Faites attention à la signalisation temporaire (panneaux amovibles piqués dans la neige) interdisant le stationnement pour permettre une opération de déneigement ponctuelle.

Vous avez des questions ou vous voulez en apprendre plus sur le déneigement, les priorités et les opérations? Visitez le saint-lambert.ca/deneigement.

Soirée de reconnaissance

17 citoyens honorés

Notre ville regorge de citoyens dont les actions méritent d'être soulignées. Que ce soit par leur implication, leur engagement ou encore leur réussite professionnelle, sociale ou sportive, ces personnes impressionnent et suscitent de la fierté au sein de l'ensemble de la communauté.

Chaque année ou presque, notre ville prend le temps de reconnaître ces citoyens lors d'une soirée qui leur est dédiée. C'est le 21 octobre dernier que s'est déroulée l'édition 2023 de l'événement. Devant une salle remplie de plus de 130 invités, les 17 lauréats ont pu recevoir les honneurs qui leur reviennent.

Prix Lambertois 2023**DE CŒUR ET D'ACTION**

Janet Sader, le **Conseil des aînés de Saint-Lambert** et **Ekaterina Lavrentyeva** se sont vu remettre un prix Lambertois « De cœur et d'action ». Pour Mme Sader, c'est son engagement à promouvoir et à protéger le patrimoine historique de Saint-Lambert qui lui vaut ce prix. Du côté du Conseil des aînés, on ne pouvait passer sous silence son 50^e anniversaire et la place d'importance qu'il occupe au sein de la communauté. Pour ce qui est d'Ekaterina Lavrentyeva, elle s'est vu reconnaître ses efforts pour aider les Ukrainiens, tant ceux réfugiés ici que ceux encore dans leur pays.

SPORT

Pour **Maxime Bourassa**, ce sont ses performances exceptionnelles en cyclisme lors des Jeux du Québec qui lui ont valu un prix Lambertois dans la catégorie « Sport ».

VIE PROFESSIONNELLE

Carl-Éric Aubin s'est illustré dans cette catégorie pour ses travaux l'ayant mené à être nommé officier de l'Ordre du Canada en 2021, la plus grande distinction honorifique civile canadienne.

GRAND LAMBERTOIS

Enfin, un prix Grand Lambertois, le plus prestigieux honneur octroyé par la Ville de Saint-Lambert, a été remis à **Huguette Letendre** pour souligner son engagement communautaire exceptionnel soutenu tout au long de sa vie.



Apprenez-en plus sur ces citoyens méritoires au saint-lambert.ca.

**Hommage aux bénévoles**

L'engagement communautaire est une valeur forte à Saint-Lambert et on doit le dynamisme de notre ville à l'implication de nombreux citoyens qui font vivre les organismes du milieu. Cette soirée fut l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui donnent bénévolement de leur temps au plus grand bénéfice de notre communauté.

**Bénévoles de l'année**

Certains bénévoles se sont particulièrement démarqués au sein de leur organisme au cours de la dernière année :

Guy Filion de la Ligue de balle-molle 40 ans et plus

Pierre Hogue du Conseil des aînés de Saint-Lambert

Sylvie Provost de la Fondation des amis de la bibliothèque de Saint-Lambert

Elizabeth Bourdon de la Société chorale de Saint-Lambert

Diane Tessier de l'Association des femmes diplômées des universités (AFDU) – Montérégie

Denis Beauchemin du Club de curling St-Lambert

Carol-Ann Oldbury du Club de bowling Saint-Lambert

Denyse Lemay de la Société d'histoire Mouillepiéd

Alex Hudon, Philippe Colangelo et Peter Sims de l'Association de soccer de Saint-Lambert.

Cette soirée nous a permis d'apprécier à quel point Saint-Lambert est une communauté forte et soudée. Soyons fiers de nos concitoyens!

Émissions de GES

Un récent inventaire apporte un éclairage nouveau

Consciente que les municipalités ont un rôle important à jouer dans la lutte aux changements climatiques, la Ville de Saint-Lambert se dote, depuis plusieurs années déjà, d'outils afin de faire face à cette crise mondiale.

L'*Inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES)* fait partie de ces outils. Il permet de prendre conscience de l'état des lieux et de poser des actions conséquentes. Ainsi, la Ville avait rendu public, en 2013, un premier inventaire des émissions de GES, qui se basait uniquement sur les émissions issues de la consommation énergétique des activités municipales.

En 2022, avec l'objectif de mieux agir pour la réduction des GES, la Ville a entrepris une démarche visant à effectuer un nouvel inventaire des émissions de GES sur le territoire qui tiendrait compte, cette fois, du volet collectivité. Ont donc été mesurées les émissions de GES liées aux activités municipales, mais aussi celles émanant de la consommation énergétique des bâtiments résidentiels ainsi que des institutions, commerces et industries (ICI).

« Ce nouvel inventaire répond à une des grandes orientations du Plan de développement durable 2021-2030 visant à doter la Ville d'outils pour réduire son empreinte carbone. »

– Pascale Mongrain, mairesse

L'inventaire en question, supervisé par la Division de l'environnement et réalisé par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (un OSBL), vient d'être publié. Et il est éloquent.



Des résultats surprenants qui imposent des actions

À la lumière de ce qu'on peut lire dans ce rapport, il appert qu'en additionnant les émissions de GES du volet municipal à celles de la collectivité, on se retrouve avec un impact d'environ 71 700 tonnes éq. CO₂ pour l'ensemble de la municipalité.

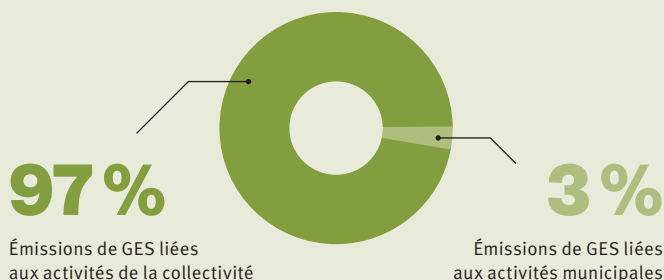
« Pour une ville comme la nôtre, on peut affirmer que ces mesures sont relativement élevées, surtout en tenant compte du fait qu'il n'y a pas présence massive du secteur industriel sur le territoire. »

– Marie-Ève Ferland,
cheffe de la Division de l'environnement

Selon le rapport, pour compenser ces émissions de GES sur le territoire, il faudrait planter des arbres sur une superficie équivalente à six fois la taille de la ville de Saint-Lambert.

Plus surprenant encore, l'inventaire effectué dans la collectivité, qui visait principalement à documenter les émissions attribuables à la consommation d'énergie et l'élimination des déchets pour les secteurs résidentiel, industriel et commercial, révèle que les émissions de GES résultant de ces activités énergétiques sont responsables de l'émission de 69 290 tonnes éq. CO₂, soit 97 % de l'inventaire total de Saint-Lambert.

PROPORTION DES ÉMISSIONS TOTALES DE GES PAR SOURCE (COLLECTIVE OU MUNICIPALE)



« **Honnêtement, nous ne nous attendions pas à un aussi grand écart entre les émissions de GES produites par la Ville et celles émanant de la collectivité** »

– Marie-Ève Ferland,
cheffe de la Division de l’environnement

Comment expliquer un impact aussi grand dans la collectivité?

Le rapport révèle que la part la plus importante des émissions de GES sur le territoire lambertois est accaparée par les transports routiers et que le parc automobile des résidents représente la majorité des émissions dans cette catégorie.



La mobilité des citoyens est responsable de l’essentiel des émissions de GES dans l’inventaire de la collectivité, soit 66 %.

L’inventaire fait aussi ressortir que les deux sources d’énergie produisant le plus d’émissions de GES dans la collectivité sont les combustibles des véhicules et le gaz naturel.

ÉMISSIONS DE GES ET CONSOMMATION D’ÉNERGIE PAR SECTEUR

Source	Émission en CO ₂	Énergie en GJ
Électricité	353	1 034 772
Gaz naturel	16 001	323 938
Transport hors route fuel	1 849	0
Transport routier fuel	51 708	12 455

Prendre le taureau par les cornes

Selon les projections démographiques de l’Observatoire du Grand Montréal, la population de notre ville atteindra 23 271 personnes en 2026, alors qu’elle était de 22 801 au moment de faire l’étude. Si la Ville et la collectivité ne changent rien à leur mode de consommation d’énergie et de production de déchets, les calculs démontreront une croissance des émissions de GES de 5 % dans tous les secteurs. C’est beaucoup.

La cheffe de la Division de l’environnement fait remarquer qu’il « faut voir ce récent inventaire comme une sonnette d’alarme qu’on viendrait de tirer. La solution réside dans les changements de comportements. » Heureusement, souligne-t-elle, « on a le privilège de vivre dans une ville où la conscience citoyenne en environnement est grande ».

Soutenue par un comité consultatif, la Ville travaille déjà à l’élaboration d’un plan d’action qui établira des cibles ainsi que des actions réalistes et mesurables. D’ici 2035, il est d’ores et déjà question de réduire les émissions de GES de 35 % dans la collectivité et de viser une réduction de 50 % en ce qui a trait aux activités municipales.

En attendant les détails de ce plan d’action, la Ville invite chaque citoyenne et citoyen à amorcer une réflexion sur son empreinte carbone.

Pistes de réflexion



Se questionner sur son mode de transport
Que pourrais-je faire pour réduire mon émission de GES dans mes déplacements?



À la maison

- Est-ce que j’utilise une énergie fossile produisant beaucoup de GES?
- Mon mode de chauffage est-il toujours approprié?

Agir concrètement et de façon proactive

La Ville de Saint-Lambert jouit d’une excellente réputation en ce qui a trait à la qualité de son milieu de vie. Afin de permettre aux générations futures d’en profiter elles aussi, il est impératif de maintenir ce niveau et de le faire en cohésion avec la vision environnementale de la Ville.

« **Bien que la tâche semble considérable, je suis convaincue que, collectivement, nous arriverons à faire une différence.** »

– Pascale Mongrain, mairesse

Si vous désirez prendre connaissance de ce récent inventaire dans son entièreté, sachez qu’il est disponible au saint-lambert.ca.

Une foule d'activités à ne pas manquer!

Pour le programme complet des activités, les descriptions détaillées et les modalités d'inscription, visitez le saint-lambert.ca/calendrier.

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Jeuxdimanche

🕒 13 h 30 à 15 h 30 | 📍 Bibliothèque

Venez vous amuser et tester vos stratégies contre les experts du dimanche! Découvrez de nouveaux jeux ou apportez les vôtres afin de les faire connaître aux autres passionnés.

VENDREDIS 1^{er} DÉCEMBRE ET 26 JANVIER

Les matinées des retraités

🕒 9 h 30 | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Ces matinées sont réservées aux retraités et aux aînés. Accédez à la bibliothèque en dehors des heures d'ouverture et participez à une activité conçue pour vous!



SAMEDI 2 DÉCEMBRE, MARDI 12 DÉCEMBRE ET SAMEDI 20 JANVIER

Séance de lecture facilitée avec un chien

🕒 10 h 30 à 11 h 30 (2 déc. et 20 jan.)

🕒 18 h à 19 h (12 déc.)

📍 Bibliothèque | 🔑 Inscription requise

Lors de cette séance de zoo-lecture par Margaux Willame de Pattes & Crayons, votre enfant aura la chance d'effectuer des activités ludiques liées à la lecture en compagnie d'un ami poilu.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Arrivée du père Noël

🕒 18 h à 21 h | 📍 Parc du Village

Vous êtes attendus en famille ou entre amis au parc du Village pour souligner l'arrivée féérique du père Noël. Au programme : défilé, illumination du sapin, animation, jeux gonflables et boissons chaudes. Venez célébrer le début de la période des fêtes lors de ce rassemblement festif!

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Création d'un ornement de Noël en macramé

🕒 13 h 30 à 15 h 30 | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Rejoignez-nous pour une expérience créative et écoresponsable lors de notre atelier de macramé sous le thème de Noël! Pour adultes.

MARDI 5 DÉCEMBRE

Conférence Idées pour un Noël festif

🕒 19 h à 20 h 30 | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Diane Girouard vous donnera une foule de trucs et idées pour un Noël festif réussi : thématiques, jeux et plus.

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Heure du conte en pyjama

🕒 18 h 30 à 19 h 30 | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Les enfants de 3 à 5 ans sont invités à découvrir la magie des mots et des livres dans cette heure du conte animée par Martine Moreau de Ptits cœurs contes.

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

JEUDI 7 DÉCEMBRE ET LUNDI 11 DÉCEMBRE

Projection du film Whitney Houston: I wanna dance with somebody

🕒 18 h (7 déc.) | 🕒 14 h (11 déc.)

📍 Bibliothèque

Ce film retrace la vie et la carrière de Whitney Houston, de ses débuts dans une famille de musiciens à sa mort survenue trop tôt, en passant par son parcours aussi grandiose que difficile.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE
ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Marché fermier de Noël du Vieux Saint-Lambert

🕒 10 h à 16 h | 📍 Centre multifonctionnel

Venez rencontrer des producteurs régionaux et faire le plein de délicieuses provisions en vue des célébrations de Noël.



SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Quiz littéraire

🕒 13 h 30 | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Notre quiz littéraire en équipe est conçu pour les amateurs de livres et pour les passionnés de littérature, tout en étant accessible à tous. Venez avec vos amis vous amuser à répondre à une série de questions! Prix à gagner!



SAMEDI 9 DÉCEMBRE
ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Ciné-famille

🕒 14 h | 📍 Bibliothèque

La reine des neiges (9 déc.)
La reine des neiges 2 (10 déc.)

Installez-vous confortablement et profitez d'un moment cinéma en famille avec notre projection de film, idéale pour les petits et les grands!

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

Projection du film *Tout déballer*

🕒 18 h 30 à 20 h | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Le film *Tout déballer* souhaite lever le voile sur le système complexe qui se cache derrière l'emballage ainsi que la pluralité des rôles qu'il joue. La réalisatrice Sophie Lambert et le directeur artistique Sylvain Allard seront présents lors de la projection.

Cette activité est financée par la Fondation des amis de la bibliothèque.

JEUDIS 14 ET 21 DÉCEMBRE
ET 11 ET 25 JANVIER

Jeuxdi

🕒 18 h 30 à 20 h 30 | 📍 Bibliothèque

Venez vous amuser et tester vos stratégies! Découvrez de nouveaux jeux ou apportez les vôtres afin de les faire connaître aux autres passionnés.



VENDREDI 15 DÉCEMBRE

Orchestre à vents Péri-Phonique

🕒 20 h | 📍 Centre multifonctionnel

🔑 Billet requis (14\$)

L'orchestre à vents Péri-Phonique offrira un concert tout spécial à saveur de temps des fêtes! Une dizaine de musiciens sera sur la scène. Le tout sous la direction de son chef, Martin-Paul Beaulieu.



SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Biblio-Jeux

🕒 10 h 30 à 12 h | 📍 Bibliothèque

Nous invitons parents et enfants à venir découvrir et tester les jeux de Biblio-Jeux, un programme de stimulation du langage et de l'éveil à l'écrit à travers le jeu pour les enfants de 6 mois à 6 ans.



DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Joïeux et Nowel en fête

🕒 15 h | 📍 Centre multifonctionnel

🔑 Billet requis (12\$)

L'art clownesque étant à l'honneur, on découvre l'agréable folie de nos deux personnages à travers la jonglerie de quilles et de chapeaux mexicains ainsi que le patin acrobatique, le tout accompagné de chorégraphies originales et d'interactions avec le public.



MERCREDI 24 JANVIER

Conférence Rites funéraires, d'hier à aujourd'hui

🕒 19 h | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Kloé Morin, conseillère en planification funéraire, abordera l'histoire des funérailles avec une touche humoristique.

SAMEDI 27 JANVIER

Réserve ta console de jeux

🕒 13 h à 16 h | 📍 Bibliothèque

🔑 Inscription requise

Réservez en famille ou entre amis l'Espace Ados pour tester les consoles Nintendo Switch et PS4 de la bibliothèque ainsi qu'une sélection de jeux.

Voici une partie
de votre équipe
des travaux publics



Votre équipe des travaux publics

Être au service du monde

« Tu n’as qu’une vie, emploie-la à rendre légère celle de tes voisins. »

Cette citation de Félix Leclerc décrit plutôt bien la vocation de chacun des membres de notre équipe des travaux publics.

Ils sont près d’une soixantaine, beaucoup d’hommes, mais aussi quelques femmes, que Vasco Morgado, chef de ce service, appelle affectueusement « les totems de l’équipe » pour souligner leur force et leur résistance. Ils et elles sont opérateurs de machineries lourdes, émondeurs, horticulteurs, mécaniciens, ouvriers spécialisés, préposés au réseau d’aqueduc et d’égouts et bien plus! Souvent, ils sont à l’emploi de la Ville depuis 25 ans, voire 30 dans certains cas et ont en commun de se consacrer à votre bien-être et à votre sécurité. Malheureusement, leur travail n’est pas toujours apprécié à sa juste valeur...

Des employés dévoués et polyvalents

La mission du Service des travaux publics est en quelque sorte de fournir et de maintenir en bon état l’ensemble des infrastructures municipales afin de répondre aux besoins de la population et d’assurer sa sécurité. Les travailleurs et travailleuses de ce service sont fondamentaux au bon fonctionnement de notre municipalité et leurs responsabilités sont vastes. Ils ne font pas que réparer les nids de poule et ramasser la neige : ils veillent notamment à l’entretien des jeux d’eau et des patinoires, au nettoyage de rues, à l’émondage d’arbres, au jardinage, à l’entretien du réseau d’aqueduc, etc. De plus, l’équipe doit assurer les services essentiels à la communauté qu’elle dessert, ce qui implique qu’elle est appelée à intervenir en cas d’urgence, par exemple lors de tempêtes ou d’épisodes de verglas.



« Ils sont partout, dans les moindres recoins de la ville, à s’assurer que tout se passe pour le mieux », mentionne le chef du Service Vasco Morgado. « Si vous ne remarquez rien qui vous dérange sur le territoire, c’est souvent parce qu’on est passés par là! » ajoute-t-il en souriant.

Quelques-uns des champs d’activité



VOIRIE



ÉQUIPEMENTS ET MÉCANIQUE



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS



ÉCLAIRAGE ROUTIER



ÉGOUTS ET AQUEDUC



PARCS, PLATEAUX SPORTIFS ET ACTIVITÉS

Encore des préjugés à défaire

Bien que quelques idées reçues à l’égard du travail des cols bleus subsistent, la perception des gens tend à changer, et c’est tant mieux. Parce que la vérité, c’est que ces hommes et ces femmes sont fiers de ce qu’ils accomplissent, qu’ils n’ont pas peur de l’ouvrage et qu’ils travaillent fréquemment sans relâche, parfois même au prix de leur santé.

Alors, avec l’hiver qui s’installe, accompagné de ses imprévisibles perturbations, pourquoi ne pas en profiter pour leur exprimer notre reconnaissance? Faisons-le en gardant en tête que, dans l’appellation *travaux publics*, apparaît le mot « public », dont la définition se lit comme suit : qui concerne le peuple dans son ensemble, qui se rapporte à la population.

Bon à savoir!



Horaire des fêtes

Durant la période des fêtes, nos bureaux administratifs seront fermés du **vendredi 22 décembre au mardi 2 janvier** inclusivement.

Piscine et aréna : À l'exception des 24, 25 et 31 décembre et du 1^{er} janvier, ces installations demeureront ouvertes et vous proposeront un horaire bonifié de bains libres et de patinage libre.

Bibliothèque : À l'exception des 24, 25, 26 et 31 décembre et des 1^{er} et 2 janvier, la bibliothèque sera ouverte pour les amateurs de lecture et de culture.

Pour consulter l'horaire détaillé, visitez le saint-lambert.ca/horaire-fetes.



Station de lave-glace

Vous pouvez faire le plein de lave-glace à la station de remplissage en libre-service. Située dans le stationnement de l'ancien hôtel de ville (55, avenue Argyle), cette installation vous permet de remplir votre réservoir pour seulement 1,14 ¢ par litre.

Son utilisation s'apparente à celle d'une pompe à essence : il vous suffit de prendre le tuyau et de remplir directement le réservoir de votre voiture. Vous payez ainsi pour ce que vous utilisez et fini les bidons à moitié vides dans l'auto!



Marche au ralenti

À Saint-Lambert, c'est interdit! Eh oui! Si vous ne roulez pas, coupez le moteur. Un véhicule immobilisé ne peut rester en marche plus de 3 minutes. Cela permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et contribue à conserver une bonne qualité de l'air.

Smog

Saviez-vous que, lorsqu'un avertissement de smog est en vigueur à Saint-Lambert, il est interdit d'utiliser les foyers au bois? Là encore, c'est une question de qualité de l'air. Lorsque l'indice de la qualité de l'air (IQA) est supérieur à 50, nous émettons un avis à travers nos différents outils de communication (médiâs sociaux, site Internet, bciti, etc.) afin d'informer la population de cesser l'utilisation des foyers au bois.



Déneigement et abris temporaires

Petit rappel pour vos déneigeurs! Les poteaux indiquant les bordures de votre entrée ne doivent pas contenir le nom, le logo, ni le numéro de téléphone de votre entreprise de déneigement. De plus, afin d'éviter des bris aux équipements de déneigement, les poteaux en métal sont interdits.

Les abris d'auto temporaires ou toute autre structure recouverte d'une toile ou faite d'autres matériaux servant à se protéger des intempéries hivernales, comme des abris pour fumeurs, sont également interdits dans notre ville.

Licences pour animaux

Les licences pour animaux sont obligatoires et doivent être portées en tout temps. Depuis le 1^{er} septembre, c'est la SPCA Roussillon qui gère les licences sur notre territoire. Vous pouvez vous en procurer une en ligne (spcaroussillon.com), en personne (80, rue Goodfellow, à Delson) ou par téléphone (438 800-4156).

Toutou veut aller au parc à chiens?

Les cartes d'accès sont disponibles auprès de la Ville (600, avenue Oak). Elles sont renouvelables chaque année à la date d'obtention de la carte. Vous pouvez la renouveler par téléphone (450 672-4444). Ayez en main une licence valide.



VIE CITOYENNE



RELÂCHE SCOLAIRE

Un camp pour vos enfants!

C'est déjà le temps d'inscrire vos enfants au camp de la relâche scolaire offert du 4 au 8 mars. Plusieurs activités sont au programme de cette semaine de congé : sortie éducative, RécréOFUN, 45 Degrés Nord, Éducazoo, etc.

Le camp se déroule de 9 h à 16 h et un service de garde est offert. Il est possible d'inscrire son enfant à la journée ou pour la semaine complète. Les inscriptions se déroulent à compter du mardi 5 décembre, à 19 h, sur le module d'inscription aux activités de loisirs.

Pour tous les détails, consultez le programme de loisirs d'hiver 2024 au saint-lambert.ca/publications.

BAC BRUN

Rien ne se perd, même en hiver!

La collecte du bac brun se poursuit, mais la fréquence est diminuée aux deux semaines depuis le début du mois de novembre pour les résidences unifamiliales et les immeubles de huit logements et moins. **Merci de poursuivre vos efforts en compostant vos matières, même l'hiver!**

Résidus coincés

Au contact des parois froides, les résidus humides ont tendance à coller au fond du bac. Pour y remédier, enrobez vos résidus dans du vieux papier ou placez tout simplement une couche de carton ou quelques feuilles de papier journal au fond du bac.

Il est aussi possible de graisser les parois du bac et le fond avec de l'huile végétale pour éviter que les matières y adhèrent. Finalement, conserver son bac au soleil (seulement l'hiver) peut aussi aider.

Nous vous rappelons qu'aucun type de sac fait de plastique ou imitant la matière plastique ne doit être utilisé pour la collecte des matières organiques.



Skiez et patinez cet hiver à Saint-Lambert!

Avis aux adeptes de sports extérieurs : dès que la température le permettra, plusieurs activités s'offriront à vous pour profiter des plaisirs de l'hiver.

Le Club de golf Saint-Lambert et le Country Club de Montréal vous proposeront différents circuits de ski de fond, de niveau accessible à tous. Vous retrouverez les trajets et les règlements d'utilisation au saint-lambert.ca/ski-de-fond. Des sentiers pour la marche ou la raquette sont également aménagés à cet effet.

Si vous préférez patiner, vous avez le choix entre les parcs Préville et Dulwich ou le Club de golf Saint-Lambert. Si c'est plutôt le hockey libre qui vous intéresse, rendez-vous aux parcs Préville et Houde ou au Club de golf Saint-Lambert. Avant d'enfiler vos patins, vérifiez l'état des patinoires sur notre site Internet.

Les chalets des sites surveillés seront ouverts en semaine de 17 h à 22 h et la fin de semaine de 9 h à 22 h.

Visitez le saint-lambert.ca/arena-et-patinoires pour les détails.

Entretien des patinoires

Vous êtes impatients de donner quelques coups de patin?

La préparation d'une belle glace est une opération complexe.

Les trois conditions suivantes sont nécessaires en début de saison pour pouvoir ouvrir les patinoires :

- une couche de neige de moins de 10 cm au sol;
- une température se maintenant sous les -7 °C pendant 3 journées consécutives;
- aucune précipitation pendant les opérations.

Par la suite, après une journée plus chaude ou de pluie, il faut parfois plusieurs arrosages en minces couches d'eau pour rétablir un niveau de glace sécuritaire. Il est préférable d'arroser le soir ou la nuit, car le soleil ralentit le processus en réchauffant la surface. La température doit également revenir sous les -7 °C pour que la glace gèle bien.

Il faut donc parfois prévoir quelques jours afin d'avoir les conditions nécessaires permettant de reconstruire un niveau de glace sécuritaire.

Some news about your city

Dear Fellow Lambertans,

The City spends the month of November preparing its budget for the following year. Your City Council is thus hard at work. The undermining of our new Urban Plan is, however, creating an unfortunate distraction that all of us could well have done without.

Budget 2024

The state of our city's finances remains precarious. Inflation, higher interest rates, climate changes, the obsolescence of our infrastructures (sewers, water mains, streets, sidewalks, city hall, swimming pools, sports fields, parks, etc.), the share of costs we are obliged to pay the Agglomeration, and the lack of any significant surplus funds all pose major constraints on the preparation of our city's budget, again in 2024. Nonetheless, we are looking for compromises to ensure that your tax bill remains reasonable, while also offering you the services you expect.

Urban Plan

The revamping of our city's Urban Plan has been a priority from the very beginning of my term in November 2021. In fact, our urban planning by-laws dated back to 2008; not only were they obsolete, but they did not allow for any redevelopment. We therefore put our heads together with our teams and experts in the field, held numerous public consultations and presentations, and heeded the needs and concerns of our citizens to come up with a plan that will allow the following: better protection for our environment, our green spaces (parks, golf courses and woodlands), and our trees; the building of bigenerational homes; conversion of roof spaces and attics; restriction of the height of future development projects to six storeys; authorization of sidewalk cafés in winter; simplification of the rules applicable to door and window replacements, colour changes, and residential roof covering products; and so on. We thus adopted a new Urban Plan (with updated versions of the many related by-laws) on July 11, 2022 through a unanimous vote by City Council.

A group of citizens then filed a non-compliance complaint with the Commission municipale du Québec regarding this plan, on the grounds that the zoning by-law was not compliant, given its inclusion of daycare use in Préville Park. The City won the case in a decision rendered by the Commission on November 3, 2022, but it cost us approximately \$35,000 in legal fees and urban planning experts' honoraria to defend ourselves in this dispute.

At the end of November 2022, a disinformation campaign run by this same citizens' group forced the City to abandon its revamping process, as well as the project of building a daycare in Préville Park.

Despite this, we went back to the drawing boards in January 2023 with all the professionals involved. We then held new public consultations and presentations, even more than in 2022. On September 18, 2023, through a unanimous vote by City Council, we adopted a new Urban Plan (including a few improvements).

On October 20, 2023, a group of seven citizens – essentially the same as in 2022 – filed another non-compliance complaint with the Commission municipale du Québec regarding our 2023 Urban Plan, for pointless reasons.

This recurrence is once again delaying the coming into force of our new Plan – meaning that no redevelopment plan can get underway – and is wasting the money of Saint-Lambert taxpayers. The costs related to this systematic opposition are high:

- Approximately \$35,000 to again cover the costs of contesting the 2023 complaint
- The loss of the following opportunities:
 - collection of development fees of \$4,100 for each new door
 - sales, by the City, of a few of its properties suitable for redevelopment
 - collection of land transfer fees
 - collection of municipal taxes arising from new buildings
 - revitalization of our downtown core.

With a clear political agenda, the same individuals once again launched a disinformation campaign aimed at spreading myths about the new Urban Plan. However, the truth must be told, and the City is busy setting the record straight. I urge you to visit saint-lambert.ca to learn more about the Urban Plan and to untangle the myths that are currently circulating. If you have any questions or comments, please write us at refonte2023@saint-lambert.ca.

Our city has literally been taken hostage. In fact, I have written to Madame Andrée Laforest, the Minister of Municipal Affairs, to draw her attention to the excesses that can result from the prevailing legislative provisions in Québec in matters of urban planning. I truly hope that the Québec government can find a better balance between citizens' right to be heard and a municipality's collective interests.

In the meantime, your City Council members continue their efforts. We have a magnificent city that offers us all an exceptional living environment that we hope to maintain and protect. Thank you in advance for your support.

Sincerely,

Pascale Mongrain
Mayor

Recognition Evening 17 citizens honoured

Nearly every year, our city takes the time to officially recognize citizens whose actions warrant special mention by holding an evening event in their honour. The 2023 edition of this event took place on October 21. In a room filled with over 130 guests, 17 exemplary citizens received the honours they deserved.



Lambertois Awards Merit

The ceremony began with the presentation of the Lambertois Merit awards. These awards are given to citizens for their exceptional community involvement or commitment, or their professional, social or sports success.

The winners of the 2023 Lambertois Merit awards were as follows: Janet Sader, Maxime Bourassa, the Conseil des aînés de Saint-Lambert, Carl-Éric Aubin, Ekaterina Lavrentyeva and Huguette Letendre. To learn more about the winners, visit saint-lambert.ca/en/lambertois-merit-awards.

Tributes paid to volunteers

The evening continued with tributes paid to all the volunteers who give selflessly of their time and are actively involved in community organizations.

A number of volunteers who particularly stood out during this past year were also honoured: Guy Filion, Pierre Hogue, Sylvie Provost, Elizabeth Bourdon, Diane Tessier, Denis Beauchemin, Carol-Ann Oldbury, Denyse Lemay, Alex Hudon, Philippe Colangelo and Peter Sims.

To learn more about the winners, visit saint-lambert.ca/en/hommage-benevoles

Congratulations to all the winners!



Snow removal, parking and proper behaviours

Winter is synonymous with snow, and with snow comes snow removal!

During each snow storm, the Ville de Saint-Lambert has to clear some 87 km of roads and 80 km of sidewalks.

How does the City do it? It relies on a team of around 60 employees working different shifts, but also on you, its citizens! When you respect the parking bans and leave the roads clear, you make our team's work easier!



Can you park in the street?

During the daytime, it's easy: you can park in the street as long as you respect the parking signs.

Overnight street parking is permitted from December 1 to March 31, **unless prohibited by parking signs or when a snow removal alert has been issued.** In the latter case, overnight street parking is prohibited from midnight to 5:30 a.m. throughout the municipality, **without exception.**

You can:

- sign up to receive snow removal alerts on the bciti portal, which means you will be informed of alerts via text message, notification to a mobile phone or email;
- follow us on Facebook; or
- check, as of 4 p.m. each day, the alert banner on our website or call 450-466-3788.

When no snow removal alert is in effect, overnight street parking is permitted except where the signs indicate otherwise.

HOLIDAY SCHEDULE

A well-deserved break

The City will be taking a break during the Christmas holidays. Our administrative offices will be closed from December 22 to January 2 inclusive.

However, extra hours will be added at the swimming pool and arena. Take advantage of your holidays to hone your skating skills or enjoy the water during one of the many public-swim time slots that will be offered at the pool.

Culture aficionados will be able to continue visiting the library as it will be open during the holidays.

To see the schedule details, visit saint-lambert.ca/en/holiday-schedule.



SPRING BREAK

A day camp for your children

It's already time to register your children for the spring break day camp offered from March 4 to 8. A number of activities are scheduled for the week of spring break, including educational outings, RécréOFUN, 45 Degrés Nord, and Éducazoo.

The camp runs from 9 a.m. to 4 p.m. and a childcare service is available. You can register your child for the day or the whole week. Registration begins at 7 p.m. on December 5 via the recreational activity registration module. For all the details, see the winter 2024 recreation program at saint-lambert.ca/en/publications.

Ski and skate this winter in Saint-Lambert

Calling all fans of outdoor sports: as soon as the weather permits, a number of activities will be offered to make sure you can enjoy the pleasures of winter.

The Saint-Lambert golf course and the Country Club of Montréal will be grooming several cross-country ski trails that can accommodate all levels. You will find the routes and rules for using them at saint-lambert.ca/en/cross-country-skiing.

Walking and snowshoeing paths are also groomed on the two golf courses. For those who prefer skating, you can choose between Prévile Park, Dulwich Park or the Saint-Lambert golf course. If public hockey is your thing, you can go to Prévile Park, Houde Park or the Saint-Lambert golf course. Before donning your skates, check the condition of the skating rinks on our website.

The chalets at sites where attendants are present will be open on weekdays from 5 p.m. to 10 p.m. and on weekends from 9 a.m. to 10 p.m. Visit saint-lambert.ca/en/skating-rinks for details.



Windshield washer-fluid filling station

Need windshield washer fluid? Saint-Lambert has a simple, fast solution: a self-serve windshield washer-fluid filling station located in the parking lot of the old City Hall building (55 Argyle Street). You can fill your reservoir with washer fluid for only \$1.14 per litre.

It's easy to use and works just like a gas pump. Simply drive up, open your windshield washer-fluid reservoir, insert the nozzle into the reservoir, and fill it up. By paying by the millilitre, you buy only the amount of washer fluid you need, and you no longer have to lug around half-empty fluid containers!



Pet licences

Pet licences are mandatory and must be worn by your pet at all times. As of September 1, the SPCA Roussillon has been managing licences on our territory. You can obtain one either online (spcaroussillon.com), in person (80 Goodfellow Street in Delson), or by phone (438-800-4156).

Is your dog eager to go for a walk in the dog park? Access cards are required and available from the City (600 Oak Avenue). They are renewable annually on the date you obtained your card.

You can renew it by phone (450-672-4444), and you must have a valid licence in hand when you call.



J'oublie ~~Amazon~~, j'achète dans ma zone!




À l'approche de la saison des réjouissances, pensez local pour vos achats des fêtes.

Trouvez tout ce dont vous avez besoin dans les commerces et entreprises de Saint-Lambert : repas savoureux, soin de beauté, accessoire de décoration, cadeau de dernière minute, livre, fleurs... et plus encore!

En cette période festive, découvrez tout ce que votre centre-ville a à vous offrir!



ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

 **Vendredi 8 décembre**
 **de 18 h à 21 h**
 **Au parc du Village**

Le père Noël arrive à Saint-Lambert!
Il paradera au centre-ville jusqu'au parc du Village.
Animation, illumination du sapin et jeux gonflables compléteront les festivités!